

# Mémo : Déclarer et communiquer ses évènements associatifs



Document réalisé par l'Espace de Vie Sociale « l'EnVol des abieS »

Service de l'association Familles Rurales des Premiers Sapins



## Sommaire

Partie 1 : Les démarches à réaliser pour déclarer ses évènements .....	3
1. Réservation d'une salle .....	3
2. Demande d'occupation de l'espace public / fermeture de routes ou déviation.....	3
3. Demande d'autorisation de tenir une buvette .....	3
4. Réaliser un dossier de sécurité .....	3
Partie 2 : Communiquer ses évènements .....	4
1. La Commune des Premiers Sapins .....	4
2. Lieux accueillant du public sur la commune et les alentours .....	5
3. Communauté de communes des portes du Haut Doubs .....	5
4. Conseil Départemental.....	5
5. Les Journaux .....	5
6. Radio .....	6
7. Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok).....	6
8. Divers sites internet recensant les évènements.....	7
9. Groupes semi-privé.....	7
10. A qui s'adresser pour avoir de l'aide ? .....	7

## Partie 1 : Les démarches à réaliser pour déclarer ses évènements

### 1. Réservation d'une salle

- **Salle de l'ancienne Poste à Nods, la salle du Conseil de la Mairie, la petite salle de réunion de la Mairie**

Contact : [mairie@lespremierssapins.fr](mailto:mairie@lespremierssapins.fr) ou 03-81-60-04-06

Il vous sera demandé de compléter une fiche de demande de salle et de signer la charte d'utilisation de la salle, d'une validité d'un an.

- **Salle des fêtes de la Commune des Premiers Sapins** (disponible dans tous les villages des Premiers Sapins sauf celui d'Athose où la salle est en rénovation) : [reservation@lespremierssapins.fr](mailto:reservation@lespremierssapins.fr) ou 07-86-03-89-41.

Attention : les réservations de salle des fêtes pour les associations passeront d'ici peu par un calendrier en ligne disponible sur le site internet de la Commune.

### 2. Demande d'occupation de l'espace public / fermeture de routes ou déviation

- Si vous souhaitez réaliser votre évènement sur le domaine public (trottoirs, places de stationnement, rues, parcs etc..) et/ou qu'il est nécessaire de bloquer totalement ou partiellement la circulation, vous devez remplir le **cerfa n°14023 « demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation d'entreprendre des travaux »**. Il est possible de le trouver en ligne ou de le demander au secrétariat de la Mairie des Premiers Sapins. Il faudra joindre au cerfa un plan de votre évènement explicitant notamment comment gérer les déviations. En cas de doute, contactez la Mairie pour être mis en relation avec l' élu ou les services techniques qui sauront vous conseiller.

Un arrêté vous sera transmis par la suite par la Mairie avec les indications à respecter.

- Si vous souhaitez demander le **prêt de barrières** permettant de fermer les routes ou de délimiter le périmètre de votre évènement, vous pouvez envoyer un mail à [mairie@lespremierssapins.fr](mailto:mairie@lespremierssapins.fr).

### 3. Demande d'autorisation de tenir une buvette

Pour organiser une buvette avec vente d'alcool, il faut obtenir une autorisation de débit de boisson temporaire.

**Contact** : [mairie@lespremierssapins.fr](mailto:mairie@lespremierssapins.fr)

**Indications à préciser dans la demande par mail** : le lieu, la date et les horaires de la buvette.

Vous recevrez après décision de la commune, une autorisation d'ouverture de débit de boissons temporaires.

Attention : les associations sont limitées à cinq demandes par an.

### 4. Réaliser un dossier de sécurité

- Chaque évènement organisé nécessite de compléter un dossier de sécurité « **dossier Vigipirate** ». Dans le cas où l'évènement regroupe moins de 1500 personnes, le dossier est à envoyer à la Mairie des Premiers Sapins. Il s'agit d'un dossier de 6 pages que vous pouvez demander par mail à [mairie@lespremeirssapins.fr](mailto:mairie@lespremeirssapins.fr) ou en vous rendant au secrétariat de la mairie.
- Si vous estimez que l'évènement devrait regrouper plus de 1500 personnes, une procédure plus importante en lien avec la préfecture est à réaliser. Vous pouvez vous adresser pour ce cas aussi à la Mairie des Premiers Sapins.

- Dans le cas où il s'agit d'un évènement sportif réunissant plus de 100 personnes sur le site ou d'une manifestation qui comprend la participation de véhicules terrestres à moteur, l'évènement doit être déclaré en ligne via la [Plateforme declaration-manifestations - Accueil](https://declaration-manifestations.gouv.fr) (<https://declaration-manifestations.gouv.fr>)

## Partie 2 : Communiquer ses évènements

### 1. La Commune des Premiers Sapins

#### 1.1 Support à banderoles

**Description** : supports de banderoles placés sur l'aire de covoiturage de Nods et sur la départementale dans le sens Pontarlier-Les Premiers Sapins. Prévoir un support en bois pour la grille installée sur la départementale.

**Indications pour le contact** : Préciser les dates auxquelles vous souhaitez laisser votre banderole.

**Délai de prévenance** : prévenir dès que possible pour réserver le support

**Contact pour l'autorisation d'affichage** : [mairie@lespremierssapins.fr](mailto:mairie@lespremierssapins.fr)

#### 1.2 Application numérique de la commune Panneau Pocket :

**Description** : Application permettant de diffuser des affiches, peut faire des rappels sur l'application, une semaine avant, la veille etc...

**Délai de diffusion** : court, quelques jours maximums

**Indications de diffusion** : Transmettre les affiches en pdf

**Contact pour la diffusion** : [infocom@lespremierssapins.fr](mailto:infocom@lespremierssapins.fr)

#### 1.3 Journal communal l'Echo des sapins

**Description** : distribués dans toutes les boites aux lettres des Premiers Sapins chaque début de mois

**Délai de diffusion** : pour être dans l'Echo des sapins du mois en cours il faut l'envoyer avant le 15 du mois précédent (ex : pour être dans l'Echo du mois d'octobre, il faut envoyer les infos avant le 15 septembre). Possibilité de communiquer pour les 2 mois à venir.

**Indications pour être diffusé** :

- Pour figurer dans le *calendrier des évènements* en 2 lignes très courtes → remplir le document en ligne avec les informations [calendrier-des-manifestations-9qvl | Framapad annuel](#) (peut le remplir plusieurs mois à l'avance, les évènements des deux mois suivants sont publiés dans l'Echo des sapins)
- Pour diffuser une *affiche*  
Pour diffuser un *petit texte avec une photo* pour un retour sur un évènement  
Pour diffuser une *présentation de son association plus détaillée* (une présentation d'association par numéro)

**Contact mail** : [infocom@lespremierssapins.fr](mailto:infocom@lespremierssapins.fr)

#### 1.4 Panneau d'information lumineux dans le hall de la Mairie, sur le Facebook de la Commune, sur le site internet de la Commune

**Contact mail** : [infocom@lespremierssapins.fr](mailto:infocom@lespremierssapins.fr)

**Indications** : possibilités de faire figurer l’affiche de l’évènement sur le site internet de la commune mais aussi de figurer de façon permanente en tant qu’association dans l’onglet dédié (envoyer une présentation de l’association, les contacts, quelques photos etc..)

## 2. Lieux accueillant du public sur la commune et les alentours

Possibilités de demander à certains commerces/lieu d’afficher. En fonction du type d’évènements et du nombre d’affiches ou de flyers déjà affichés, ils peuvent en prendre : La from à Nods, La Médiathèque des Premiers Sapins, l’EnVol des abieS dans la salle de la sapinière, la Pharmacie des Premiers Sapins, Ma couturière danse à Nods etc...

Affichage libre dans les 6 communes sur les panneaux en bois. Attention à gérer aussi l’enlèvement des affiches après les évènements.

## 3. Communauté de communes des portes du Haut Doubs

### 3.1 Figurer dans l’agenda des manifestations sur le site internet de la communauté de communes

**Indications pour la publication** : se rendre sur le site internet et cliquer sur le bandeau en haut « ajouter une manifestation ». Le lien ci-après permet de s’y rendre directement : [Agenda | CC des Portes du Haut-Doubs](#)

Il est également possible de faire figurer son évènement dans le site dédié au tourisme : se rendre sur le site internet de la CCPHD, cliquer sur l’onglet à gauche « Découvrir les Portes du Hauts-Doubs » [Manifestations](#)

**Délai de publication** : quelques jours.

**Aide pour la diffusion** : Si besoin contacter l’assistante administrative de la communauté de communes qui gère la validation des évènements : [l.helias@portes-haut-doubs.fr](mailto:l.helias@portes-haut-doubs.fr)

### 3.2 Figurer dans le bulletin intercommunal :

**Indications pour la publication** : Deux bulletins par an. Il faut transmettre les infos en mars-avril pour figurer dans le bulletin intercommunal de fin juin/début juillet et en septembre/octobre pour figurer dans le bulletin qui paraît fin décembre/début janvier

**Contact pour la diffusion** : [c.pernin@portes-haut-doubs.fr](mailto:c.pernin@portes-haut-doubs.fr)

## 4. Conseil Départemental

**Lien pour figurer sur l’agenda des évènements proposés en ligne** : [Proposer un événement – Département du Doubs](#)

## 5. Les Journaux

### 5.1 L’est républicain

- Pour un article publié dans le journal papier et en version numérique :

**Indications de publication** : Il faut envoyer quelques lignes et une photo d’illustration

**Délai** : quelques jours

**Contact du correspondant local** : Jean-Pierre GIRARD [jean-pierre.girard0@orange.fr](mailto:jean-pierre.girard0@orange.fr)

- Pour figurer dans les événements « pour sortir » dans le journal papier et en version numérique.  
**Indication de publication** : Il faut créer un compte gratuit pour les associations (pas besoin d'être abonné au journal) : <http://www.estrepublikain.fr/organisateurs>  
Aussi possibilité de mettre quelques photos après l'évènement  
**Délai** : quelques jours

## 5.2 Journal Hebdo25

**Indication de publication** : envoyer un texte avec une photo d'illustration pour

**Contact** : [aubrydavid25@gmail.com](mailto:aubrydavid25@gmail.com)

**Délai** : une ou deux semaines

## 5.3 Journal la Presse Pontissalienne

**Contact** : Possibilité d'envoyer un message en contactant la rédaction pour demander à faire un article :  
[Contact | La Presse Pontissalienne](#)

Téléphone : 03-81-67-90-80

## 6. Radio

### 6.1 Radio Ici Besançon (ex France Bleue)

Différentes manières de communiquer :

- Envoyer un message avec l'affiche en photo sur WhatsApp au 03-81-83-31-11 pour diffusion dans l'agenda des sorties de l'après-midi
- Mettre l'affiche en commentaire dans la publication Facebook agenda des sorties le jeudi qui précède la manifestation à partir de 19h.
- Déposer son annonce sur le site internet pour être visible sur la carte des événements : [Annoncez vos événements avec ICI Besançon - ici](#)

### 6.2 Radio P'tit Gibus (radio du collège de Valdahon)

**Contact** : [valdahon@ptitgibus.fm](mailto:valdahon@ptitgibus.fm) ou 09-82-81-55-66

## 7. Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok)

**Indication de publication** : créer une page dédiée à votre association.

Possibilités d'intégrer des groupes de sorties sur Facebook ou des groupes thématiques exemple : Idées de sortie | Haut-Doubs & Haut-Jura, Evènements en Franche-Comté, Sortir et Découvrir la Franche-Comté, Sorties en famille, Pontarlier et alentours, Agendoubs etc.

Possibilités de créer des événements pour inviter les personnes qui suivent votre page à l'évènement

Possibilité de lier les comptes Instagram et Facebook pour publier une seule fois aux deux endroits

## 8. Divers sites internet recensant les évènements

**Lien pour créer un compte :**

JDS : [Connexion à l'espace organisateur JDS](#)

Agendadoubs : [Proposer un évènement - agendadoubs](#)

FlanerBouger : [Inscription gratuite de vos spectacles, marchés, vide-greniers, lotos, bals et sorties festives.](#)

## 9. Groupes semi-privé

- Groupe whatsapp du village ? ou des membres d'une association/d'une activité ? (Identifier les personnes qui pourraient être relai de votre information en fonction de la thématique)
- Demander le relai à d'autres associations ou structures accueillant du public en les impliquant/co-organisant les évènements (ex : lien avec la Médiathèque, avec les comités des fêtes, les associations thématiques, avec l'école, le Périscolaire, la crèche etc..).
- En cours de création : newsletter de l'EnVol des abieS. Peut communiquer dessus des évènements des associations si besoin.

## 10. A qui s'adresser pour avoir de l'aide ?

### 10.1 Accompagnement aux démarches administratives et aide au numérique

L'EnVol des abieS, qui est un service de l'association Familles Rurales des Premiers Sapins, peut vous accompagner dans une démarche administrative (ex : remplissage dispositif Vigipirate, demande de subvention etc..). L'idée n'est pas de faire la démarche à votre place mais plutôt de vous montrer comment faire pour réaliser cette démarche en autonomie les fois suivantes. Cet accompagnement peut se faire en lien avec la commune des Premiers Sapins qui instruit les demandes.

Il peut aussi s'agir de vous accompagner dans la maîtrise d'un outil de création d'affiche en version numérique tel que Canva, répondre à une petite question de gestion des réseaux sociaux etc..

Il est possible de vous recevoir individuellement pour une aide ponctuelle ou de mettre en place des ateliers collectifs en fonction de la demande (ex : savoir comment utiliser Canva pour créer des affiches en ligne facilement, comment créer des évènements sur Facebook etc..).

Il est aussi possible de se déplacer pour assister aux réunions de vos associations afin de vous accompagner au mieux.

**Contact :** [evs.premiers-sapins@famillesrurales.org](mailto:evs.premiers-sapins@famillesrurales.org) ou 07-85-84-50-46. Possibilité de vous rendre sur place aux horaires d'ouvertures au 26 Grande Rue à Nods aux Premiers Sapins (bureau au 1<sup>er</sup> étage).

### 10.2 Soutien pour l'organisation d'évènements

L'EnVol des abieS peut vous accompagner à être en lien avec d'autres associations, acteurs, habitants pour contribuer à l'organisation d'un évènement.

**Contact** : [evs.premiers-sapins@famillesrurales.org](mailto:evs.premiers-sapins@famillesrurales.org) ou 07-85-84-50-46. Possibilité de vous rendre sur place aux horaires d'ouvertures au 26 Grande Rue à Nods aux Premiers Sapins (bureau au 1<sup>er</sup> étage).

# L'EnVol des abieS



## Pépinière des abieS :

## Venez rendre possible vos envies, projets, initiatives



A L'EnVol des abieS, les professionnelles vous **accueillent** et vous **écoutent** pour faciliter et coordonner la mise en place de vos projets, actions et animations.

Cela peut consister à :

- Vous accompagner dans la **précision du projet**, sa maturation ou structuration
- Vous **mettre en lien** avec d'autres habitants, associations, acteurs qui pourraient contribuer à votre projet
- Vous **mettre à disposition** ou en location du matériel et des espaces (salles, remorque aménagée etc.)
- Être relai de **communication**
- Vous **informer** et vous faire **monter en compétences** sur la réalisation de **démarches** (ex : déclaration d'évènements associatifs, déclaration de changements de dirigeants, création de CV, réalisation d'affiches etc.)

Nous accompagnons les **habitant.es (à partir de 10 ans), collectifs et associations des Premiers Sapins** dans le but de mettre en place des actions répondant à ce qui est important pour elles, leurs proches, leur communauté ou le territoire dans laquelle elles vivent.

Un accompagnement spécifique est mis en place pour les **adolescents et adolescentes**. Cela peut s'inscrire dans le cadre de l'**Action Jeunes** qui a lieu un vendredi soir sur deux ou dans le cadre d'un accompagnement à part.

### Point historique

L'Espace de Vie Sociale a vu le jour en 2017 grâce à la collaboration et l'initiative de l'**association Familles Rurales des Premiers Sapins** et de la **commune des Premiers Sapins**.

Depuis sa création, une convention avec la **CAF** a été signé et des objectifs ont été définis pour que ce projet face émerger de nombreuses initiatives.

### Origine du nom

Cet espace est baptisé « l'EnVol des abieS » en honneur à nos chers **sapins** (abies) et à **l'élan** (envol) que nous pouvons donner aux projets et initiatives de la population.



ASSOCIATION LES  
PREMIERS SAPINS



## Déploiement des abieS :

### Venez participer aux initiatives, aux actions, aux ateliers

A l'EnVol des abieS, vous pouvez participer à des **actions** mises en place par d'autres **personnes ou collectifs**. Cela peut être le moment pour les personnes qui ont réfléchi à leur projet que celui-ci rencontre le public, s'ouvre aux autres etc...

Régulièrement tout au long de l'année, il est possible de participer à des **ateliers, des cours, des marchés, des soirées conviviales, des temps d'animation, des sorties** etc... Elles peuvent se passer dans les locaux de l'EnVol des abieS mais également de manière plus générale sur la commune des Premiers Sapins grâce aux partenariats mis en place comme celui avec la Médiathèque. Ils peuvent aussi avoir lieu en plein air.

Certaines activités concernent en particulier les **adolescents et adolescentes** (exemple : **camp d'été, sorties avant les vacances etc...**)

**Exemples déjà mis en place** : ateliers de Vannerie, fabrication de coussins pour Octobre Rose, conférence sur l'identité comtoise, ateliers d'initiation au théâtre, spectacles de théâtre, magasin de producteurs locaux, ciné en plein air, café parents, ateliers numériques, accueil de consultations d'hypnose, ouverture au public de pistes de VTT, week-end à Charleville pour ados, séjours d'été pour ados au bord de mer, animation cérémonie de recensement, tombola, stand vide grenier etc..



#### Contact et adresse



evs.premiers-sapins@famillesrurales.org



07-85-84-50-46



L'Envol des abies



26 Grande Rue  
25580 Nods, Les Premiers Sapins

#### Horaires d'ouverture

Lundi : fermé

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-19h

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h

RDV possibles en soirée et le samedi matin